

FICHE D'INSCRIPTION

Cadre réservé à l'administration :

Année scolaire 2019/2020

Cours de : _____

Certificat médical ou décharge : _____

Paiement: _____

Nom : _____

Prénom : _____

Sexe : F - M

Age : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone fix : _____

Adresse mail : _____

Portable de la mère : _____ Profession : _____

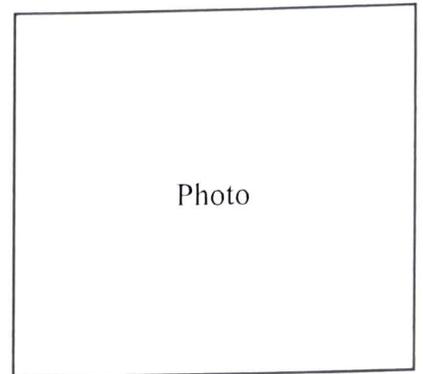
Portable du père : _____ Profession : _____

Parents séparés ? Oui Non

Allergie : OUI NON
préciser : _____

Problèmes particulier : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence : _____





ECOLE DE CIRQUE CAPELLA



Magali : 06.58.06.84.87 ecoledecirquecapella@gmail.com

www.ecoledecirquecapella.com

REGLEMENT INTERIEUR

L'école de cirque CAPELLA est une association loi 1901, toutes personnes entrant dans l'association doit régler une adhésion de 10€ (dix euro)

Les modalités d'inscription aux cours :

30 séances dans l'année sont dispensées.

Chaque élève a droit à un cours d'essai. A partir du 2ème cours :

- La fiche d'inscription doit être remplis et signé
- Un certificat de moins de 3 mois doit être fournit ou la décharge santé fédérale
- Le paiement pour l'année doit être effectué

Responsabilités :

- Les enfants sont sous la responsabilité de l'association uniquement pendant les heures de cours.
- Il est conseillé de ne pas apporter d'objets de valeur. L'association ne saurait être tenue pour responsable de la disparition d'objets.

Les modalités de paiements :

- Les cotisations annuelles ne peuvent être restituées, sauf cas exceptionnels et/ou sur présentation d'un certificat médical attestant l'incapacité physique de l'élève.
- Les paiements peuvent s'effectuer par espèces ou par chèques à l'ordre de l'école de cirque CAPELLA
- Les paiements en trois fois ne peuvent se faire que par chèque.

Le premier comprend l'adhésion, la licence fédérale et la cotisation trimestriel, le deuxième comprend le costume et la cotisation trimestriel et le troisième comprend la cotisation du troisième trimestre

- Les chèques seront encaissés : le 1er en septembre, le 2ème en janvier et le 3ème en juin.
- Pour les fratries moins 30€ trente euro sur la cotisation annuelle sera accordé au 2ème enfant soit 10€ dix euro par trimestre.
- Le règlement pour l'année doit être donné à l'inscription.

En cas d'accident :

- Si un accident survient pendant les cours, le professeur prévient les parents et selon la gravité du cas, fait appel aux pompiers.
- Les accidents survenus lors des cours doivent faire l'objet d'une déclaration dans les 5 jours.

Tout adhérent ne respectant pas les termes de ce règlement sera momentanément ou définitivement exclu du cours sans restitution de la cotisation.

Association loi 1901 Ecole de Cirque « CAPELLA » Siège social 153 Place du champ de Foire 83440 Saint Paul en Forêt SIRET : 812 896 074 00018 Code APE : 8552Z



ECOLE DE CIRQUE CAPELLA



Magali : 06.58.06.84.87 ecoledecirquecapella@gmail.com

www.ecoledecirquecapella.com

Tenue :

- La pratique du cirque exige une tenue de sport appropriée : type jogging, leggings, short, tee-shirt et des chaussons de gym.
- Les bijoux et les portables sont interdit pendant les cours.
- Les cheveux longs devront être attachés.

Les cours :

- L'école de cirque Capella s'engage à donner 30 séances dans l'année
- Les parents ne sont pas autorisés à y assister
- Les parents et les enfants doivent être à l'heure
- S'il y a une absence ou un retard vous devez prévenir le professeur dans les plus bref délais
- Les enfants doivent être en tenue adéquate

Absence, report de cours :

- En cas d'indisponibilité de la salle et/ou d'absence exceptionnelle du professeur Capella s'engage à vous prévenir au plus tôt !

Ce règlement est à conserver par les adhérents.

Le Président
M. BOIS Laurent

FICHE DECHARGE SANTE

Lors de l'inscription, les écoles de cirque ont pour règle de demander pour chaque pratiquant, un certificat médical de non contre-indications à la pratique des arts du cirque.

Cette exigence est un usage et une obligation contenue dans le cahier des charges de l'agrément qualité.

Elle ne s'appuie sur aucun texte légal ; ainsi les élèves majeurs, parents d'élèves mineurs, les médecins peuvent refuser de produire le certificat.

Ce refus est alimenté à la fois par le corps médical, pour des motifs de responsabilité, et par les caisses primaires d'assurance maladie, qui refusent le remboursement de cet acte.

En effet, la production de certificats médicaux est obligatoire dans certains cas (justice, activités sportives particulières, compétition...), mais nos activités arts du cirque ne sont pas concernées par ces réglementations.

1/2

Le cahier des charges de l'agrément qualité en a fait une obligation, jusqu'au 23 octobre 2014, qui a vu l'assemblée générale l'abroger.

Cependant, il reste loisible aux écoles de cirque de le demander, sans pour autant pouvoir refuser une inscription, au motif que le certificat n'est pas fournie.

Le document ci-dessous permet de minorer la responsabilité de l'école de cirque.

Il n'exclue pas pour autant la vigilance lors des activités, et un état de veille vis-à-vis des élèves présentant des comportements ou des troubles de santé.

Attention à ne pas confondre les risques liés à des problèmes de santé, des risques liés à la pratique.

Le modèle de décharge est à utiliser en complément de la production de la fiche santé (ou sanitaire) de l'élève.

Elle est à adapter à votre structure, dans le fond et la forme, notamment pour des élèves majeurs.

DECHARGE

Je, soussigné(e),

NOM et prénom : _____

responsable légal(e) de l'enfant

NOM et prénom : _____

inscrit(e) aux activités du

jour et heure : _____, proposées par l'école de cirque,

certifie ne pas avoir connaissance d'un état de santé susceptible d'interdire ou de limiter la pratique d'activités physiques à mon enfant.

J'atteste que mon enfant, ci-dessus mentionné, n'a pas subi récemment d'opération médicale/chirurgicale, ni n'avoir eu de blessures traumatiques récentes, et ne fait pas l'objet de contre-indications à la pratique d'activités physiques.

J'atteste avoir pris connaissance des risques liés à ces activités et assume l'entière responsabilité des dommages liés à cette pratique qui seraient dus à son état de santé actuel.

Je m'engage à signaler au responsable de l'école toute modification de l'état de santé de mon enfant, susceptible d'infirmier cette attestation.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Le __/__/____

Signature

(du responsable légal pour les mineurs)